

République française
Département de la
Haute-Savoie
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
**Commune de
CERVEN**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CERVEN

SEANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2025 à 19 H 30

Convocation
du 13/03/2025

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : - 13
Quorum : ----- 07
Présents : --- 09

Absents : ----- 04
Pouvoirs : ----- 00
Votants : ----- 09

VOTE

Pour : ----- 09
Contre : ----- 00
Abstentions : -- 00

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVEN dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

Étaient présents : CALLENDRIER Michèle / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie / KELLER Sophie / MASSON Thibault / NOEL Ruta / PROFFIT Thierry / THOMAS Gil / VUARGNOZ Catherine.

Absents : CHATEAU Baptiste / FAVRAT Florent / LEYDIER Serge / SANDRAL Linda

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Catherine VUARGNOZ

OBJET : Subventions 2025 accordées aux associations.

Subventions

LE MAIRE précise à l'assemblée qu'il convient de prendre une délibération spécifique pour les subventions listant les associations bénéficiaires et les montants qui leur sont alloués.

**Délibération
N°2025-11**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

⇒ DECIDE de l'octroi des montants de subventions aux associations suivant la liste ci-après :

**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise

Le : **14 AVR. 2025**

Reçue en Préfecture

Le : **14 AVR. 2025**

Mise en ligne sur le site
de la commune

Le : **14 AVR. 2025**

Le Maire Gil THOMAS



APE DE CERVEN	5 5560 €
DONNEURS DE SANG	200 €
FOYER RURAL DE CERVEN	27 000 €
FOYER RURAL SUB EXCEPTIONNELLE 60 ANS	3 000 €
FSE BONS EN CHABLAIS	565 €
PREVENTION ROUTIERE	150 €
MEMOIRES ET PATRIMOINES	800 €
PERRI FUN GLISS	416 €
VELO CLUB EVIAN	500 €
LA RIOULE - FESTIVAL LUNARIS	500 €
ANACR	500 €
ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE PERRIGNIER (portes ouvertes)	200 €

⇒ PRECISE que le montant total sera inscrit au chapitre 65 du budget 2025.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Gil THOMAS



La secrétaire
Catherine VUARGNOZ